

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

VINCI Concessions, Épopée Gestion et ADEME Investissement co-investissent à hauteur de 90 M€ pour accélérer la décarbonation du transport routier en France et en Europe

Paris-Nanterre / Brest, le 10 septembre 2026 — VINCI Concessions, Épopée Gestion et ADEME Investissement annoncent la création d'un partenariat destiné à déployer un réseau de stations de recharge haute puissance pour poids lourds électriques le long des grands corridors routiers français et européens. Les trois partenaires mobilisent près de 90 M€ pour financer une première vague de 20 stations, avec l'ambition d'accélérer la décarbonation du transport de marchandises. Ce réseau sera développé et exploité par Voltix, marque et filiale de VINCI Concessions dédiée au développement d'un réseau européen d'infrastructures de recharge publique pour poids lourds électriques. La première station sera inaugurée à Vierzon (Cher) à l'automne 2026.

Une étape qui contribue à la décarbonation du transport routier et l'indépendance énergétique de la France

Le transport routier assure environ 90 % du fret de marchandises en France et concentre une part importante des émissions du secteur des transports (22 %). Son électrification constitue l'un des grands défis industriels des prochaines années. Elle est portée par un cadre réglementaire européen exigeant (les constructeurs de poids lourds doivent réduire de 90 % les émissions de CO₂ de leurs flottes de camions neufs d'ici 2040) et par la stratégie nationale d'électrification du réseau routier, qui prévoit le déploiement de plusieurs milliers de points de recharge dédiés aux poids lourds d'ici 2035.

C'est précisément l'enjeu de ce partenariat qui a pour objectif de doter les transporteurs et les chargeurs d'une infrastructure fiable, puissante et adaptée aux longues distances.

Portées par la marque **Voltix**, ces stations seront équipées de bornes de très haute puissance MCS (*Megawatt Charging System*), une technologie pionnière qui permet à un poids lourd électrique de récupérer l'équivalent de 4 h 30 d'autonomie en moins de 45 minutes, soit la durée d'une pause réglementaire d'un conducteur, ouvrant la voie à l'usage des poids lourds électriques sur tous les types de trajets, y compris les plus longs.

Un consortium associant industriel, investisseur territorial et acteur public

L'opération réunit trois acteurs majeurs aux rôles complémentaires :

- **VINCI Concessions**, leader international des infrastructures de mobilités. Investisseur de long terme dans les infrastructures en France et dans le monde, VINCI Concessions accompagne la décarbonation de la mobilité dans les territoires. Cette ambition se déploie à travers des investissements dans les réseaux de borne de recharge pour voitures électriques et à travers Voltix, marque dédiée aux poids lourds électriques. Voltix porte le savoir-faire industriel et opérationnel couvrant le développement des sites, l'ingénierie, la technologie de recharge, ainsi que l'exploitation et la maintenance des stations, en France et en Allemagne.
- **Épopée Gestion**, investisseur territorial, intervient via les fonds de sa verticale Infrastructures et Climat. Cette opération, fidèle à son ADN, conjugue ancrage dans les territoires sur les grands nœuds logistiques qui les irriguent, et soutien à des projets innovants qui accélèrent la décarbonation du transport routier.

- **ADEME Investissement**, société d'investissement publique détenue à 100 % par l'État, inscrit sa participation dans le projet dans la continuité des politiques de décarbonation, d'indépendance énergétique et d'électrification portées par les pouvoirs publics.

Un déploiement à l'échelle européenne qui commence en France

Le partenariat qui réunit 90 millions d'euros, et qui est complété par des fonds européens issus de programmes de subventions CEF-AFIF, financera le déploiement d'environ 20 stations, très majoritairement situées en France sur les principaux nœuds routiers, avec une expansion prévue en Espagne et en Allemagne pour amorcer la constitution d'un corridor de recharge continental. La première station sera inaugurée à Vierzon, à l'automne 2026, à l'intersection de plusieurs grands axes du centre de la France.

Nicolas Notebaert, Directeur général Concessions de VINCI, déclare : « Avec cette étape importante pour Voltix, nous sommes très heureux de contribuer à la décarbonation de la route. Cet investissement conjoint s'appuie sur la force de VINCI Concessions, qui vient d'ailleurs de remporter un nouveau contrat majeur pour déployer 25 stations de recharge pour poids lourds électriques le long des autoroutes en Allemagne. Nous poursuivons le développement de solutions aux côtés des territoires, pour donner au fret routier les moyens concrets de sa décarbonation, à l'image du déploiement des stations de recharge sur le réseau VINCI Autoroutes. »

Ronan Le Moal, co-fondateur et Directeur général chez Épopée Gestion, indique : « Décarboner l'économie et réinvestir les territoires participent d'une même ambition. En finançant ce réseau de recharge électrique pour poids lourds, aux côtés de partenaires de premier plan, nous réaffirmons notre engagement envers les régions et agissons concrètement pour renforcer leur économie en soutenant la décarbonation d'un secteur essentiel. Un engagement d'autant plus décisif à l'heure où transition écologique et compétitivité des territoires deviennent indissociables. »

Karine Mère, Directrice Générale d'ADEME Investissement, précise : « La décarbonation des poids lourds est un impératif pour atteindre nos objectifs climatiques. Cette participation d'ADEME Investissement s'inscrit donc dans la continuité des ambitions de la SNBC et du plan électrification et permet d'accélérer le déploiement des poids lourds électriques. Elle répond également à un enjeu de souveraineté énergétique car, grâce à une infrastructure de recharge adaptée, le secteur du transport routier réduit son exposition aux énergies fossiles importées et à leur volatilité. En contribuant au maillage du territoire, nous sécurisons notre autonomie tout en posant les bases d'une logistique résiliente et décarbonée. »

À propos de Voltix

Voltix, filiale de VINCI Concessions, a pour ambition de décarboner le transport routier de marchandises en accélérant et en soutenant la transition des véhicules lourds vers l'électrique. Pour atteindre cet objectif, Voltix conçoit et déploie des stations de recharge ultra-rapide publiques, spécifiquement conçues pour les véhicules lourds, le long des principaux axes routiers en Europe. Voltix est la marque utilisée dans le cadre de ce partenariat.

Plus d'informations : <https://www.voltix-charging.com>

À propos de VINCI Concessions

VINCI Concessions est un acteur international des infrastructures de transport et d'accueil des publics. Grâce à son modèle intégré, VINCI Concessions conçoit, finance, construit, opère et maintient plus de 100 aéroports, autoroutes, projets ferroviaires et stades dans 25 pays, à travers ses divisions VINCI Airports, VINCI Autoroutes, VINCI Highways, VINCI Railways et VINCI Stadium. Engagés pour une croissance partagée avec les territoires, nos 30 000 collaborateurs agissent pour rendre la mobilité toujours plus accessible, durable, et innovante.

Plus d'informations : <https://www.vinci-concessions.com>

Contact Presse : Alphonse Coulot — alphonse.coulot@vinci-concessions.com

À propos d'Épopée Gestion

Épopée Gestion est une entreprise d'investissement cofondée en 2020 par Ronan Le Moal et Charles Cabillic qui a pour vocation de développer l'économie des territoires en accompagnant sur le long terme des entreprises régionales majoritairement implantées sur l'arc Atlantique. Épopée Gestion, devenue entreprise à mission en janvier 2024, souhaite « réinvestir les territoires » et faire émerger des champions régionaux au travers d'un écosystème d'investissement inclusif qui s'articule autour de quatre verticales complémentaires : l'innovation et le digital, les transitions des PME / ETI, l'immobilier durable (immeubles de bureaux, logistique et hôtels) et les infrastructures bas-carbone. La zone d'action géographique d'Épopée Gestion s'étend progressivement au-delà de l'arc Atlantique.

Plus d'informations : <https://epopeegestion.fr>

Contact Presse : Florence Eckenschwiller — florence@epopeegestion.fr

À propos d'ADEME Investissement

ADEME Investissement a été créée en décembre 2018 dans le cadre du Programme d'investissements d'avenir, piloté par le Secrétariat Général pour l'Investissement. Société détenue à 100 % par l'État, elle vise à financer en fonds propres des projets d'infrastructures innovantes dans le domaine de la transition énergétique et écologique aux côtés d'acteurs privés. Sa vocation est de pallier les difficultés de financement des unités dites de « premières commerciales » ou d'accélérer le déploiement des solutions. Elle est dotée d'une enveloppe de 400 millions d'euros.

À propos de France 2030 :

- Traduit une double ambition : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (santé, énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.
- Est inédit par son ampleur : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs champions de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe Do No Significant Harm).
- Est mis en œuvre collectivement : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'État.
- Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement pour le compte du Premier ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), Bpifrance et la Banque des Territoires.

Plus d'informations : <https://www.ademe-investissement.fr>

Contact Presse : contact@ademe-investissement.fr